

REMISE EN CAUSE DE NOS **Y'A QUE LA LUTTE POUR PRÉSERVER NOS ACQUIS** **USTM CGT FLANDRES-DOUVAISIS-DUNKERQUOIS**

Pas un jour sans que les médias ne fassent référence aux actions, des salariés en luttent dans tous les secteurs d'activités, public privé. Comme ils n'ont pu taire le succès des manifestations, du 17 septembre et du 22 Octobre 2009 où les travailleurs en lutte exprimaient avec force leur volonté de ne pas s'en remettre aux directions confédérales et appelaient aux convergences d'intérêts entre tous les travailleurs qu'ils soient du public ou du privé afin de construire TOUS ENSEMBLE un véritable rapport de force contre les fermetures d'entreprises, les licenciements en masse, pour le maintien et le développement de nos industries, mais également pour l'augmentation des salaires, comme des retraites.

Victimes pour beaucoup d'entre eux de la précarité et de la pauvreté qui atteignent des records sans précédent dans notre pays avec comme conséquences, un accroissement considérable de travailleurs pauvres sans logis et protection sociale, et l'augmentation du chômage, avec des milliers de travailleurs jetés à la rue.

Dans le même temps les banques annoncent de nouveaux records en termes de bénéfices ! Et ceci après avoir pompé l'argent des contribuables, honteux scandaleux !

Le gouvernement répond aux revendications du patronat, profitant de la crise du capitalisme pour accélérer les coups contre le monde du travail, les réformes ayant comme fil conducteur, la remise en cause d'acquis historiques, la retraite, la sécu, les services publics, etc, ou encore l'instauration de nouvelles taxes afin de nous faire payer une crise qui n'est pas la notre !

Mais ce n'est pas assez, sans aucun scrupule, ils veulent aller encore plus loin, vider le code du travail de son contenu et de nos garanties collectives....

NE LAISSONS PAS FAIRE !

Le 24 juillet 2009 des négociations se sont clôturées dans la métallurgie. Ces négociations ont portées sur plusieurs points ; la grille des salaires et l'allocation complémentaire de vacances applicable à l'ensemble des métallos.

Mais le pire est c'est qu'à la veille des vacances, le patronat de la métallurgie et les organisations syndicales FO, CFTC, CGC ont signé le principe d'ouvrir des négociations qui se tiendront le **24 Novembre 2009**, pour remettre en cause plusieurs articles de la convention collective.

Les discussions porteront sur plusieurs points, notamment :

L'allocation complémentaire de vacances, actuellement tous les métallurgistes en CDI ou CDD ont bénéficié de cette prime, CDI, CDD sans condition d'ancienneté.

- les nouvelles propositions du patronat et de mettre une condition d'un an d'ancienneté au 1 Juin. Exemple un jeune embauché au 30 Juin ne pourra plus bénéficier de cette prime l'année suivante et devra attendre quasiment 2 ans d'ancienneté pour l'obtenir.
- Le deuxième porte sur la notion du travail effectif, dans la métallurgie les conditions pour un salarié malade sont plus favorables que l'accord sur la mensualisation, **c'est un acquis des luttes des métallurgistes.**

Pour rappel un salarié en arrêt de travail, à le maintien de salaire dès le premier jour, mais surtout, le temps de l'arrêt est considéré comme du temps de travail, et par conséquent le maintien des congés payés.

Les nouvelles propositions du patronat : pour les salariés en arrêt de travail au-delà de trois mois ne générons plus de droit aux congés payés. **Un recul grave sans précédent pour tous les métallos.**



C'est pourquoi nous appelons l'ensemble des métallurgistes à des arrêts de travail le 24 Novembre 2009, à déposer des pétitions, exprimant leur volonté de s'opposer à ces nouvelles attaques et portant l'exigence de voir leurs revendications satisfaites :

- ☛ Le salaire mini à 1600€ net (déduction faite des cotisations sociales).
- ☛ L'augmentation immédiate de 300€ net pour tous.
- ☛ La revalorisation de l'ensemble des primes, transport, petit et grand déplacement.
- ☛ l'ancienneté sur les salaires réels.
- ☛ Une prévoyance prenant en compte les pertes de salaire.
- ☛ Mesures concrètes sur l'égalité professionnelle.

Actuellement des négociations ont lieu dans toutes les entreprises sur l'emploi des séniors, aujourd'hui plus que jamais se pose l'exigence de la retraite à 55 ans pour tous et à 50 ans pour les travaux pénibles.

Les travailleurs doivent interpeler les représentants de FO, CFTC, CGC, leurs signatures remettant en cause les acquis des métallos est un véritable coup de poignard dans le dos de celles et ceux qui chaque jour subissent l'oppression patronale. Minoritaires et ne représentant souvent qu'eux, ces prétendus syndicalistes ont des comptes à vous rendre et ne peuvent pas signer des accords pourris en votre nom.



**EMPLOIS
SALAIRES
CONVENTIONS COLLECTIVES
DISCRIMINATIONS
RETRAITES**

MARDI 24 NOVEMBRE 2009

**L'USTM CGT Flandres Douaisis Dunkerquois,
appelle à des arrêts de travail d'une heure
minimum, à des dépôts de pétitions et de
cahiers de revendications !**

**LE RECU SOCIAL NE SE
NEGOCIE PAS,
IL SE COMBAT !**

